

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 569-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance tenue le 11 mars 2025, le conseil municipal a adopté le projet de *Règlement numéro 569-2025 amendant le règlement numéro 434-2006 intitulé règlement de zonage de la municipalité de Saint-Jude*.

Ce projet de règlement a pour objet d'adopter un règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Maskoutains selon le règlement 16-449 et d'apporter un ajustement de limite du zonage de la zone « 116-ZP » afin d'y inclure les normes et les usages.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 20 mars 2025 à 18h50 au 930 rue du Centre.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un membre du conseil désigné par le maire expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité. Également, une copie du projet de règlement peut être consultée au BUREAU MUNICIPAL, situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Saint-Jude, ce 12 mars 2025.



Myriam Fournier,
Directrice générale
et greffière-trésorière